

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 18 janvier 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit janvier, à vingt heures et quarante-quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de CAMPENEAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 11 janvier 2024.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra – JUGEL Stéven - ALIX Mathilde - ARGENTE Luce - WHITE Cécile – MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence – DENIS Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Nolwenn LE MOIGNE ayant donné pouvoir à Bruno GABARD – Patrice TRANVAUX ayant donné pouvoir à Mathilde ALIX – Benoit MOUNIER ayant donné son pouvoir à Pascal SAVIGNE - Isabelle MORIN-DIEGO ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéven JUGEL.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Délibération n°2024/01

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance comme le précisent les articles L5211-1 et L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Il est proposé la candidature de Monsieur Stéven JUGEL.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Présents : 14

Pour : 19

Majorité absolue : 10

Votants : 19

Contre : 0

Suffrages exprimés : 19

Abstention : 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** Monsieur Stéven JUGEL en qualité de secrétaire de séance.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.

Monsieur Stéven JUGEL,
Secrétaire de séance.

